

Auxiliaire ambulancier

PUBLIC :

- Toute personne reconnue apte médicalement à l'exercice de la profession,

Prérequis : Posséder le permis de conduire B (après la période probatoire), valider le test d'aptitude écrit (sous réserve de places disponibles)

OBJECTIFS :

- Permettre au stagiaire d'obtenir l'attestation d'Auxiliaire Ambulancier par :
- Acquérir les connaissances et compétences pour assurer le transport d'un patient dans un véhicule sanitaire léger.
 - Acquérir les connaissances pour être l'équipier de l'ambulancier D.E.
 - Valider la formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2

INTERVENANTS :

Formateurs permanents de l'Institut de Formation d'Ambulanciers et professionnels vacataires experts dans leurs domaines

LIEU DE FORMATION :

CHU DE GRENOBLE ALPES
Institut de Formation d'Ambulanciers

DUREE :

70 h en Institut
Réparties sur 2 semaines

GROUPE :

20 personnes par session

DATES :

- Groupe 1 : 14 au 25 mars 2022
- Groupe 2 : 14 au 23 novembre 2022

INSCRIPTION : Sur dossier, téléchargeable sur

www.chu-grenoble.fr, rubrique « Formation/Emploi », « Formations

Paramédicales », « IFA »

- Réception du dossier avant le 20/01/2022 pour le groupe de mars 2022

- Réception du dossier avant le 22/09/2021 pour le groupe de novembre 2022

CONTENU DE LA FORMATION :

- Hygiène
- Déontologie
- Ergonomie, manutention des malades
- Règles du transport sanitaire
- Gestes et Soins d'urgence (délivrance de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau II)

METHODE PEDAGOGIQUE :

Pédagogie active

- Apport théorique
- Mise en situation simulée à complexité variable

EVALUATION :

Méthode formative Relevé des compétences acquises en cours de session.

COUT DE LA FORMATION :

Frais pédagogiques : 910 €

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION AUPRÈS DE :

- Secrétaire IFA - Tél. : 04 76 76 50 69 - Fax : 04 76 76 62 37 - Mail : ifa38secretariat@chu-grenoble.fr Mise à jour 01/03/22